



Accident à l'école dans la cour de l'école

Par **celclo**, le **08/07/2013** à **22:12**

Bonjour

Mon fils a eu les doigts cassés dans la cour de l'école par un autre élève. J'ai fait une déclaration à mon assurance. Le collège ne répond pas à mes demandes si lui aussi a fait une déclaration et de me remettre un rapport de cette déclaration que mon assurance me réclame, ainsi que les parents de l'élève qui ne se sont pas du tout manifestés pour cet accident et le collège ne veut pas me donner l'adresse de ces parents.

Que dois je faire ? Il semble apparemment que l'établissement scolaire n'a pas pris la peine de faire un rapport et les parents de l'élève non plus n'ont rien faits.

Quel est mon recours contre l'établissement et contre les parents de l'élève.

Merci de vos réponses.

Cordialement